

Ateliers de prévention

Documentation relative à l'offre

Entreprises
Berne, 2024



Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos	4
I. Swiss cheese model	5
1. Présentation	5
2. Recommandations concernant l'organisation	6
II. La maison sûre	7
1. Présentation	7
2. Installation	8
3. Recommandations concernant l'organisation pour «La maison sûre»	8
III. Escape room mobile : une journée comme Safety Star	9
1. Présentation	9
2. Installation	10
3. Recommandations concernant l'organisation pour l'«Escape room mobile»	11
IV. Fabriquer sa propre caisse en bois	12
1. Présentation	12
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Fabriquer sa propre caisse en bois»	13
V. Un faux pas, et c'est la chute!	14
1. Présentation	14
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Un faux pas, et c'est la chute!»	15
VI. Nos mains sont géniales!	16
1. Présentation	16
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Nos mains sont géniales!»	17
VII. Prêt-e pour la rando?	18
1. Présentation	18
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Prêt-e pour la rando?»	19
VIII. Ne vous laissez pas distraire (avec le simulateur de voiture)	20
1. Présentation	20
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Ne vous laissez pas distraire»	21
IX. Stand d'information avec le simulateur de voiture	22
1. Présentation	22
2. Recommandations concernant l'organisation pour le stand l'information avec le simulateur de voiture	23
X. Vélo, casque et Cie avec le simulateur de vélo électrique	24
1. Présentation	24
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Vélo, casque et Cie»	25
XI. Stand d'information avec le simulateur de vélo électrique	26
1. Présentation	26
2. Recommandations concernant l'organisation pour le simulateur de vélo électrique	26

XII. Stand l'information : Les têtes intelligentes se protègent	27
1. Crash test de casques de vélo: démonstration de l'effet protecteur du casque de vélo	27
XIII. Les jeunes en formation sont notre avenir!	28
1. Présentation	28
2. Recommandations concernant l'organisation pour l'offre destinée aux jeunes en formation	29
3. Liste des tarifs pour l'offre destinée aux jeunes en formation	29
XIV. Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?	30
1. Présentation	30
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?»	31
XV. Boire ou conduire, il faut choisir	32
1. Présentation	32
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Boire ou conduire, il faut choisir»	33
XVI. Priorité et autres règles de la circulation routière	34
1. Présentation	34
2. Recommandations concernant l'organisation pour «Priorité et autres règles de la circulation routière»	35
XVII. Stand d'informtion : Maquette de démonstration de roulis	36
Module complémentaire aux ateliers de prévention	36
XVIII. Sécurité grâce à la visibilité	37
1. Présentation	37
XIX. Stand d'information: Remorque ceinture de sécurité	38
1. Présentation	38
2. Recommandations concernant l'organisation pour la «Remorque ceinture de sécurité	38
Tarifs et contact	39
Liste des tarifs	39
Liste des tarifs pour «La maison sûre» et «Escape room mobile»	39
Contact	39

Avant-propos

Pour soutenir les entreprises dans leurs efforts de prévention des accidents non professionnels (ANP), le BPA leur offre, à des tarifs modestes, différents ateliers de prévention complétés par des présentations PowerPoint et des vidéos. Cette documentation présente les différents thèmes proposés, les recommandations organisationnelles ainsi qu'un aperçu des coûts.

Nos ateliers de prévention traitent exclusivement des accidents non professionnels dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs. Les panneaux et le matériel de démonstration se prêtent à de multiples usages et offrent un cadre intéressant aux ateliers de prévention.

Sur les pages suivantes, chaque présentation est décrite en détail. Nous aimerions ainsi vous aider à choisir celle qui correspond le mieux au but que vous poursuivez. Avant le début de la campagne projetée, nous vous invitons, sur demande, à venir découvrir l'un de nos ateliers de prévention dans une autre entreprise.

Organisation

Nos ateliers de prévention ont lieu dans toute la Suisse. Il est donc préférable de réserver à l'avance les éléments qui vous intéressent.

Réservation

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone (+41 31 390 22 66) ou par e-mail (t.iseppi@bpa.ch), si vous souhaitez bénéficier de notre offre pour les entreprises.

Nous vous remercions de votre engagement pour la prévention des accidents et nous réjouissons de pouvoir vous soutenir lors d'une future campagne ANP dans votre entreprise.

I. Swiss cheese model

1. Présentation

Abordez la prévention des accidents sous un autre angle: le «Swiss cheese model», ou modèle du fromage suisse, montre aux participantes et aux participants qu'il n'en faut que très peu pour qu'un accident se produise et qu'une seule mesure ne suffit pas à l'éviter.

En petits groupes, les participantes et les participants élaborent des mesures possibles et nécessaires pour prévenir les accidents en tenant compte des aspects organisationnels, techniques et personnels. Chaque groupe présente ensuite ses résultats et insère une tranche de fromage dans le modèle.

Durée

50 à 60 minutes

Taille des groupes

15 personnes

Espace requis

Salle de réunion (ou espace extérieur protégé des intempéries) pour 15 à 20 personnes

Éléments complémentaires

- Modèle du fromage suisse
- Brochures d'information sur la prévention des accidents



2. Recommandations concernant l'organisation

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 15 à 20 personnes au maximum.

II. La maison sûre

1. Présentation

Grâce à notre atelier de prévention «La maison sûre», nous montrons à votre personnel comment désamorcer ou éviter les endroits dangereux. Lorsqu'on les découvre, il est généralement déjà trop tard.

Les deux pièces reconstituées (cuisine et salle de bain) donnent à vos collaboratrices et collaborateurs l'occasion de débusquer elles-mêmes et eux-mêmes de nombreuses sources de danger. Par la suite, elles et ils effectueront ensemble une évaluation de chaque pièce et mettront en lumière les bons et les mauvais exemples.

Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise.

Un concours ayant trait au thème abordé fait partie de l'atelier de prévention. Les prix à gagner sont offerts par le BPA. De plus, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

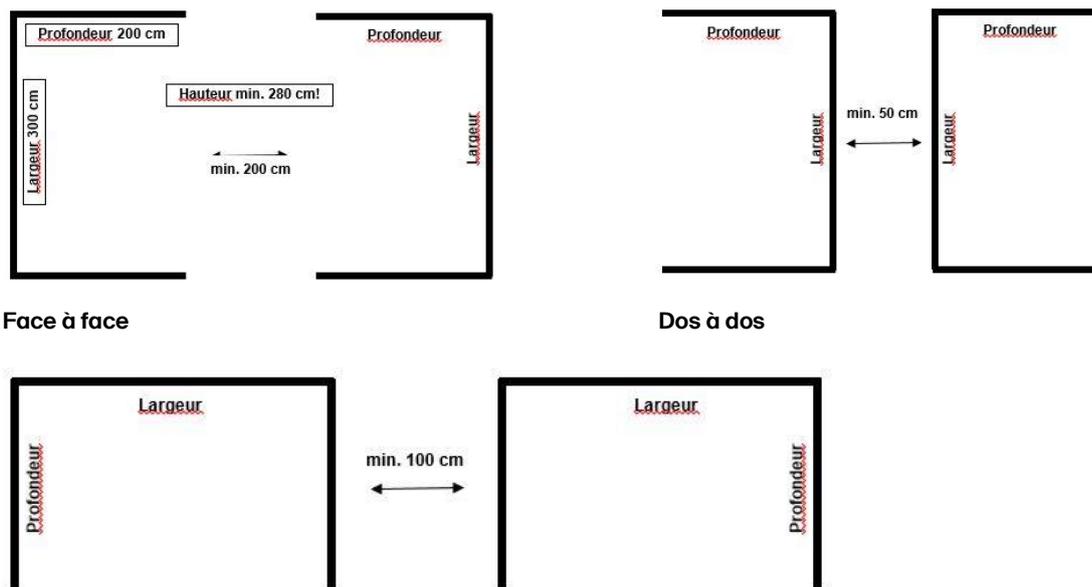
Éléments complémentaires

- Matériel de démonstration et de décoration divers (voir illustrations)
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents



2. Installation

- Deux éléments (cuisine et salle de bain) indépendants de l 300 x h 280 x p 200 cm chacun
- Durée: montage environ 4 h, démontage environ 3 h, effectués par le personnel spécialisé du BPA



Côte à côte

Locaux

- Des locaux facilement accessibles sont nécessaires (p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation).
- L'atelier «La maison sûre» ne peut avoir lieu que dans des locaux fermés.
- La surface de montage doit être plane et propre.

Espace requis pour le matériel d'exposition (y compris matériel de présentation)

Au moins 50 m²

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

3. Recommandations concernant l'organisation pour «La maison sûre»

«La maison sûre» est composée de deux pièces, une cuisine et une salle de bain, où de nombreux dangers guettent. Le montage terminé, ces locaux ressemblent à une vraie cuisine et une vraie salle de bain. Le personnel de votre entreprise est chargé, par petits groupes (max. 20 personnes), de découvrir les dangers cachés ou les bonnes mesures de prévention. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes **au maximum**.

Réservation minimum: 2 jours

III. Escape room mobile : une journée comme Safety Star

1. Présentation

Devenir une star de la sécurité pour une journée? Rien d'impossible avec l'escape game mobile du BPA, pour autant que vos employées et employés prennent les bonnes décisions en matière de sécurité.

Dans l'escape room, les participantes et participants résolvent ensemble différentes énigmes portant sur des thèmes liés au sport, à l'habitat, aux loisirs, au jardinage et au bricolage. Les équipes découvrent ainsi de manière ludique comment se comporter en toute sécurité et reçoivent une étoile pour chaque énigme résolue. Une fois toutes les énigmes résolues, les étoiles ouvrent la porte de sortie.

À la fin, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Éléments complémentaires

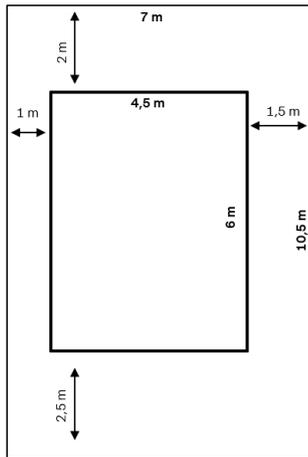
Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

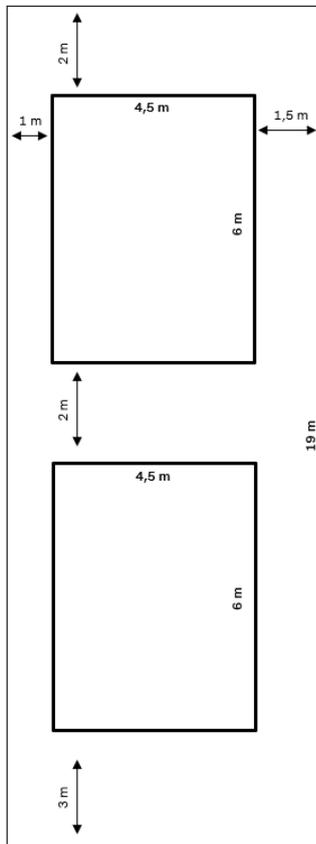


2. Installation

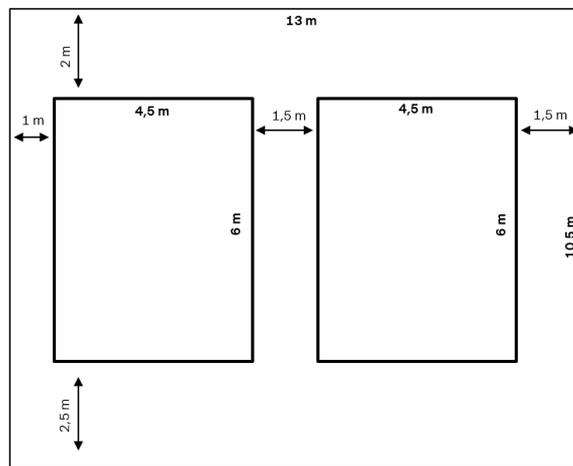
- Différents montages possibles (schémas ci-dessous). Nous pouvons installer deux es-cape rooms identiques en parallèle et dans des pièces différentes si nécessaire.
- Durée: montage par Escape room mobile environ 4 h, démontage environ 3 h, effectués par le personnel spécialisé du BPA



1 Escape room



2 Escape rooms



2 Escape rooms

Locaux

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour un ou deux escape rooms. Il n'est pas possible d'organiser la manifestation à l'extérieur en raison du risque météorologique.
- La surface de montage doit être plane et propre.

Espace requis

Environ 75 m² par escape room avec une hauteur de plafond de 2,60 m.

3. Recommandations concernant l'organisation pour l'«Escape room mobile»

Cet atelier dure env. 60 minutes. Prévoir 15 minutes de réinstallation après le passage de chaque groupe. Taille des groupes: 7 à 8 personnes au maximum.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 7 à 8 personnes au maximum.

Réservation minimum: 2 jours.



IV. Fabriquer sa propre caisse en bois

1. Présentation

Dans cet atelier, il faut se retrousser les manches! Les participantes et participants doivent scier, percer et poncer. Avant de se lancer, elles et ils font le tour de quelques questions:

Niveau personnel: Quelles sont les conditions à remplir pour faire du bricolage à la maison?

Préparation du travail: De quel matériel et de quels outils aurai-je besoin?

Technique: Avantages et inconvénients des appareils électriques avec ou sans fil

Après avoir reçu les principales informations concernant les EPI (équipements de protection individuelle) et les modes d'emploi, les participantes et les participants se voient remettre le matériel nécessaire à la fabrication d'une caisse en bois.

Les EPI (protection auditive et lunettes de protection) sont bien entendu mis à la disposition des participantes et des participants, qui peuvent ensuite créer leur propre caisse en bois sur des plans de travail entièrement équipés. Elles et ils utilisent pour ce faire diverses machines et outils (perceuse à colonne, scie sauteuse, scie à chantourner, perceuse sans fil, visseuse sans fil, outils multifonctions et outils à main).

Pour travailler en toute sécurité, divers modèles et patrons sont mis à disposition. Pour finir, les points les plus importants sont répétés. En somme, c'est un atelier hors norme qui vous attend!

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Fabriquer sa propre caisse en bois»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 10 personnes au maximum (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 90 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 10 personnes au maximum.

V. Un faux pas, et c'est la chute!

1. Présentation

Les chutes, qui représentent le type d'accidents le plus fréquent, ont très souvent lieu à la maison, tout comme la plupart des accidents. À travers notre atelier de prévention, nous montrons à votre personnel où se cachent les dangers de chute les plus importants, notamment les sources de faux pas.

L'objectif: moins de chutes et donc moins d'absences dans votre entreprise. Notre atelier de prévention «Un faux pas, et c'est la chute!» montre les principaux dangers de chute dans l'habitat, à l'extérieur et dans d'autres situations.

Un concours original pointe du doigt avec humour les endroits dangereux et les comportements à risque ainsi que les mesures de prévention correspondantes. Des prix en lien avec la thématique et fournis par le BPA peuvent être remportés. Des exercices pratiques simples portant sur l'adresse, l'équilibre, la force, le renforcement des articulations et de la musculature – qui représentent autant de facteurs de prévention des chutes importants – complètent la présentation, un corps sain et fort étant moins exposé aux blessures.

Pour terminer, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.



Éléments complémentaires

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents
- Parcours d'équilibre
- 8 images à dérouler

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations concernant l'organisation pour «Un faux pas, et c'est la chute!»

Locaux

Salle de conférence ou de formation pouvant accueillir le matériel d'exposition ainsi que 10 à 15 personnes au maximum (chaises en formation concert).

L'atelier «Un faux pas, et c'est la chute!» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Nous avons besoin de suffisamment de place pour 4 groupes de travail et 8 images à dérouler, qui peuvent être placées le long des murs ou librement dans les locaux.

Déroulement

La présentation dure 50 minutes environ et comporte un exposé ainsi que des travaux en groupe, complétés par une présentation PowerPoint et de brèves séquences vidéo. Le thème est présenté par une intervenante ou un intervenant du BPA. Les participantes et les participants parcourent ensuite l'exposition et discutent des 8 situations de chute en remplissant la feuille du concours.

Pour terminer, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 10 à 15 personnes au maximum.

VI. Nos mains sont géniales!

1. Présentation

Nous les utilisons sans cesse: en cuisine, pour l'hygiène corporelle, sur le chemin du travail et dans le cadre professionnel ainsi que pour faire du sport; mais réalisons-nous vraiment à quel point nos mains sont importantes?

L'atelier de prévention «Nos mains sont géniales!» permet aux participantes et aux participants de s'en rendre compte. Ces dernières et ces derniers font l'expérience du toucher en introduisant leurs mains dans des «boîtes mystère». Une vidéo montre la rapidité avec laquelle nous pouvons nous blesser au niveau des mains. Les participantes et participants sont ensuite invité-es à classer des objets du quotidien dans deux catégories: dangereux ou inoffensif. En outre, les dangers pour les mains sont signalés lors de la présentation de trois appareils électriques de loisirs et de cuisine.

Un concours relatif au thème avec de superbes prix à la clé motive encore davantage les personnes à participer.

Éléments complémentaires

- «Boîtes mystère»
- Tableaux de conférence
- Appareils électriques et de cuisine
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Nos mains sont géniales!»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 personnes au maximum (chaises en formation concert).

L'atelier «Nos mains sont géniales» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

16 à 20 m²

Déroulement

Le thème est présenté par une intervenante ou un intervenant du BPA. Puis, les participantes et les participants parcourent l'exposition en remplissant la feuille du concours. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 15 personnes au maximum.

VII. Prêt·e pour la rando?

1. Présentation

La randonnée est un sport national en Suisse. La beauté de la nature et la majesté des montagnes, sans compter de bonnes infrastructures: autant de facteurs qui ont fait de la randonnée une activité à la mode. Une personne résidant en Suisse sur deux se ressource désormais régulièrement dans l'air pur des montagnes. Reste à savoir si ces adeptes de la randonnée sont suffisamment équipés et si l'itinéraire choisi correspond à leur forme physique. La randonnée n'est en effet pas une promenade de santé.

Votre personnel est-il prêt pour la rando?

Pour notre randonnée virtuelle, les participantes et participants n'auront besoin ni de chaussures de marche ni d'une bonne condition physique. Dans le cadre d'un travail en groupe, elles et ils se pencheront sur la planification et la réalisation d'une randonnée ainsi que sur l'équipement nécessaire. Elles et ils apprendront à évaluer un itinéraire en fonction de leurs capacités et découvriront ce à quoi il faut veiller en cours de route.

Tout ceci, bien évidemment, sans accident et avec un petit en-cas à la clé.

Éléments complémentaires

- Cartes topographiques
- Tableau de conférence
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Prêt-e pour la rando?»

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 20 personnes (chaises en formation concert).

L'atelier «Prêt-e pour la rando?» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Un espace pouvant accueillir 4 groupes de travail est nécessaire.

Déroulement

L'exposé et le travail en équipe durent 50 minutes. Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes au maximum.

VIII. Ne vous laissez pas distraire (avec le simulateur de voiture)

1. Présentation

L'accidentalité routière est d'abord brièvement présentée aux participantes et aux participants; l'accent est mis sur les dangers de la distraction au volant, diapositives à l'appui. Les participantes et participants prendront le volant de notre simulateur de voiture pour effectuer un trajet ou deux. Elles et ils seront distrait-es par leur téléphone portable et le GPS, ce qui les empêchera généralement de freiner à temps. Le temps de réaction et la pression exercée sur la pédale de frein seront mesurés et représentés sous forme graphique. Lors du second trajet, les participantes et participants parviennent souvent à s'arrêter avant l'obstacle, car elles et ils sont moins distrait-es et exercent suffisamment de pression sur la pédale de frein. Les participantes et les participants changent ensuite de poste.

Pour finir, on récapitulera l'influence de la distraction sur la conduite et comment éviter de se laisser distraire.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Ne vous laissez pas distraire»

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 10 à 12 personnes (chaises en formation concert).

L'atelier «Ne vous laissez pas distraire» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Largeur minimale de la porte : 110 cm

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 10 à 12 personnes au maximum.

IX. Stand d'information avec le simulateur de voiture

1. Présentation

Les simulations de conduite à image réelle suivantes peuvent être effectuées:

- **Ne vous laissez pas distraire:** comme son nom l'indique, c'est la distraction au volant qui est au cœur du sujet.
- **Identification des dangers et test de réactivité:** une bonne réactivité et une bonne pression sur les freins sont décisives. Ces deux facteurs peuvent être mesurés et évalués grâce à ce simulateur.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour le stand l'information avec le simulateur de voiture

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 10 à 12 personnes (chaises en formation concert).

Le simulateur ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique .

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Le simulateur mesure 1,00 m de large et la caisse 1,60 m de long

Largeur minimale de la porte 1,10 m

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail.

X. Vélo, casque et Cie avec le simulateur de vélo électrique

1. Présentation

Rapidement ou tranquillement, sur des distances courtes ou longues, avec ou sans assistance électrique, pendant les loisirs ou pour aller travailler: faire du vélo est toujours source de plaisir et bon pour la santé! Hélas le risque d'accident est, lui aussi, toujours présent.

Les thèmes suivants sont abordés avec les participantes et participants dans le cadre de l'atelier de prévention:

- Équipement obligatoire d'un vélo (classique ou électrique);
- Comportement sûr dans la circulation routière;
- Simulateur de vélo électrique (distance d'arrêt);
- Crash test de casques de vélo (utilité du casque) et port correct du casque;
- Visibilité.

L'atelier de prévention est associé à un concours portant sur ce sujet. Les prix mis en jeu sont fournis par le BPA.

Éléments complémentaires

- Crash test de casques de vélo
- Simulateur de vélo électrique
- Fiches d'information sur la prévention des accidents
- Boîte à miroir

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Vélo, casque et Cie»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

- Crash test de casques de vélo: env. 1,5 m²
- Simulateur de vélo électrique: env. 10 à 12 m²

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail.

XI. Stand d'information avec le simulateur de vélo électrique

1. Présentation

La base du simulateur est un vélo électrique à enjambement bas. La simulation porte surtout sur la vitesse, qui peut facilement atteindre 45 km/h. La vitesse élevée a-t-elle une influence sur la réactivité, et en particulier sur la distance de freinage? Les participantes et les participants peuvent en faire l'expérience, sans danger bien sûr.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations concernant l'organisation pour le simulateur de vélo électrique

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 10 à 12 personnes (chaises en formation concert).

Le simulateur ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail.



XII. Stand l'information : Les têtes intelligentes se protègent

1. Crash test de casques de vélo: démonstration de l'effet protecteur du casque de vélo

Chaque année en Suisse, quelque 26 000 cyclistes ont un accident de la circulation routière ou chutent de leur vélo. Environ 800 d'entre elles et eux subissent des blessures graves à la tête, dont des fractures du crâne et/ou des lésions cérébrales, qui causent des dommages irréparables. 20 à 40 cyclistes accidenté-es succombent à leurs blessures. Le casque de vélo offre une protection optimale contre ce type de blessures. Le crash test le démontre de manière impressionnante et convaincante. La démonstration inclut également les points auxquels il faut faire attention lors de l'achat d'un casque, comment le régler et le porter, car seul un casque porté correctement peut offrir la protection espérée.

Le crash test est un instrument de mesure électronique hautement sensible permettant de simuler une chute sur la tête et ses conséquences. Une tête en bois non protégée est frappée avec un marteau en caoutchouc. L'impact est exprimé en kilonewton (1 kN = environ 102 kg). Une échelle allant de 1 à 10 kN indique la blessure résultant du choc. À partir de 8 kN (800 kg), il y a risque de fracture du crâne et de lésions cérébrales.

Le second essai consiste à donner un nouveau coup de marteau, si possible avec la même intensité mais, cette fois, la tête en bois est casquée. Elle subit donc un impact nettement moindre (30 à 50 % environ de l'intensité du premier coup). L'échelle indique des blessures bien moins graves, voire bénignes.

Prévoyez un espace d'environ 1,5 m².



XIII. Les jeunes en formation sont notre avenir!

1. Présentation

La jeunesse d'aujourd'hui façonne l'avenir de demain, et sa sécurité nous tient particulièrement à cœur. Le fait est que les apprenties et apprentis en entreprise ont moins accès aux offres de prévention que les gymnasiennes et gymnasiens ou les universitaires.

Le BPA offre désormais aux entreprises, écoles professionnelles et centres de formation des ateliers de prévention sur le thème de la prévention des accidents non professionnels. Les trois modules suivants sont faciles à intégrer dans le programme de formation existant, et peuvent être choisis et combinés librement.

Module A: outil d'animation sur le thème de la circulation routière

À travers les vidéos interactives «À toi de décider», les jeunes sont amené·es à prendre des décisions virtuelles qui pourraient avoir de graves conséquences pour les personnages dans le film. Cet atelier de prévention a pour objectif de sensibiliser les jeunes au sujet de la pression du groupe et des risques que cela implique. Les vidéos servent de base de réflexion et d'échange.

Module B: vélo/VTT et crash test de casques de vélo

Démonstration de l'effet protecteur du casque de vélo

Module C: simulateur de voiture avec deux thèmes à choix

- Distraction
- Alcool et substances illicites

Éléments complémentaires

Fiches d'information sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour l'offre destinée aux jeunes en formation

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Tous les modules sont animés par une ou un spécialiste du BPA. Durée: 60 à 90 minutes par module, taille des groupes: 15 personnes au maximum.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail.

3. Liste des tarifs pour l'offre destinée aux jeunes en formation

Tarif pour les entreprises	Module A par jour	Module B/C 1 jour	Module B/C 2 jours	Module B/C 4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	-	CHF 450	CHF 450	CHF 450
Tarif pour la prise en charge par une ou un spécialiste du BPA (par jour)	CHF 800	CHF 800	CHF 1600	CHF 3200
Total	CHF 800	CHF 1250	CHF 2050	CHF 3650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservés.

Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50 % sur le tarif ci-dessus.

XIV. Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?

1. Présentation

Planches à roulettes, trottinettes et monocycles électriques ou autres engins à propulsion électrique roulent quasiment tout seuls grâce à leur moteur, et ont ainsi le vent en poupe. Où sont-ils autorisés à circuler? Tous les engins électriques ne sont pas admis dans la circulation. En outre, bien que la conduite semble très facile, une chute est plus vite arrivée qu'on ne le pense. De nombreux engins à propulsion électrique sont rapides et nécessitent un bon sens de l'équilibre. Il est donc primordial de se protéger et de se rendre visible dans la circulation.

Les participantes et participants apprennent, à l'aide d'exemples, qui est autorisé à rouler avec ces différents engins et où.

L'atelier de prévention est associé à un concours portant sur ce sujet. Les prix mis en jeu sont fournis par le BPA.

Éléments complémentaires

- Crash test de casques de vélo
- Fiches d'information sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Déroulement

Une intervenante ou un intervenant du BPA anime l'atelier. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes au maximum.

XV. Boire ou conduire, il faut choisir

1. Présentation

Conduire en état d'ébriété n'est pas anodin. La consommation d'alcool est à l'origine de quelque 10 % des accidents de la route graves, sans compter un nombre important de cas non recensés. Un sujet qui concerne donc pour le moins toutes celles et tous ceux qui, dans la circulation routière, ne roulent pas toujours avec 0,0 mg/l (ou 0 ‰).

Quelle alcoolémie résulte de la consommation de différentes boissons? Comment et dans quel laps de temps l'alcoolémie monte-t-elle et redescend-elle? Quels sont, en fonction du taux d'alcool, les effets sur la conduite? Quelle influence le poids exerce-t-il? En 50 minutes environ, l'exposé du BPA «Boire ou conduire, il faut choisir» répond à ces questions et à bien d'autres, tout en donnant de précieux conseils.

Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise.

Un concours avec un tirage au sort fait partie de l'atelier de prévention. Les prix à gagner sont offerts par le BPA. De plus, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Panneaux thématiques

- Un panneau photo, sujet regard tunnel (l 320 x h 240 x p 60 cm)
- Une image à dérouler sur l'augmentation et la diminution de l'alcoolémie (l 85 x h 200 cm)



Éléments complémentaires

- Lunettes de simulation de l'alcoolémie
- Trois verres (à bière, vin et spiritueux) surdimensionnés avec indication de la teneur en alcool
- Parcours alcool avec exercices d'adresse
- Affiches, brochures sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations concernant l'organisation pour «Boire ou conduire, il faut choisir»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 personnes (chaises en formation concert).

L'atelier «Boire ou conduire, il faut choisir» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Au minimum 450 à 600 cm x 150 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Le thème est présenté par une intervenante ou un intervenant du BPA. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes au maximum.

XVI. Priorité et autres règles de la circulation routière

1. Présentation

La circulation est de plus en plus dense et complexe. De nouveaux modèles de trafic tels que les zones 30 ou les zones de rencontre sont de plus en plus fréquents de nos jours. Qu'en est-il de la priorité?

Le non-respect des règles de priorité constitue une des causes principales des accidents de la circulation. Les participantes et participants doivent définir l'ordre correct des priorités pour les cinq situations de trafic représentées dans des boîtes en plexiglas. Chaque situation fait ensuite l'objet d'une discussion, durant laquelle les aspects juridiques sont également abordés.

Les questions des limites de vitesse, d'amendes et de retraits de permis sont traitées en groupe.

Cet atelier, complété par une présentation PowerPoint et un tableau de conférence, comporte également un concours. Le BPA fournit les prix à gagner. De plus, toutes les participantes et tous les participants reçoivent un petit cadeau utile à leur sécurité personnelle.

Éléments complémentaires

- Cinq boîtes en plexiglas représentant des situations de trafic
- Brochures d'information

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation pour «Priorité et autres règles de la circulation routière»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Priorité et autres règles de la circulation routière» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries, en raison du risque météorologique.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Les cinq boîtes en plexiglas de 1 m² chacune sont posées sur des pieds ou peuvent être placées sur des tables.

Déroulement

Le thème est présenté par une intervenante ou un intervenant du BPA. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes au maximum.

XVII. Stand d'informtion : Maquette de démonstration de roulis

Module complémentaire aux ateliers de prévention

Une remorque mal chargée provoque souvent un dangereux roulis et accroît le risque d'accident. Pour rouler en toute sécurité avec une remorque, il est crucial de la charger correctement. Une mauvaise répartition du poids modifie la dynamique de conduite et peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, deux risques qu'illustre de manière saisissante la maquette de démonstration de roulis. Celle-ci permet également de montrer les dangers d'une surcharge.

La maquette de démonstration de roulis constitue un module complémentaire idéal aux ateliers de prévention «Priorité et autres règles de la circulation routière» et «Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion». Si la maquette est réservée dans le cadre d'un atelier de prévention, la prestation n'entraînera pas de frais supplémentaires.

La maquette de démonstration (l 145 cm x p 60 cm x h 50 cm) peut être installée sur le sol ou sur une table.



XVIII. Sécurité grâce à la visibilité

1. Présentation

Chaque année, et particulièrement en automne et en hiver, beaucoup de piétonnes et piétons, cyclistes ou animaux sont heurté-es par des voitures ou des motos, car, dans l'obscurité, les conductrices et conducteurs ne les voient que trop tard ou pas du tout. Les éléments réfléchissant la lumière, aussi petits soient-ils, sont visibles dans les feux de croisement à une distance de 140 m. Dans ce domaine, nous pouvons donc très facilement contribuer à notre propre sécurité.

L'objectif de cet atelier de prévention est de montrer l'importance d'être visible à pied ou à vélo. Dans une tente sombre, des mannequins sont présentés vêtus de trois manières différentes: avec des vêtements sombres, des vêtements clairs, puis portant des éléments réfléchissants. L'importance de la tenue adaptée est révélée par l'éclairage, imitant les phares d'un véhicule.

La présentation dure 50 minutes environ. Le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes au maximum.

Espace requis pour le matériel d'exposition

18 m², place indispensable pour installer la tente, hauteur du plafond minimum 2,80 m.



XIX. Stand d'information: Remorque ceinture de sécurité

1. Présentation

Dans la remorque ceinture de sécurité du BPA, deux personnes assises dans des sièges de voitures et attachées viennent heurter un butoir à une vitesse de 7 et 11 km/h sans être freinées. Elles peuvent ainsi se faire une idée des conséquences d'un choc à des vitesses bien plus élevées.

Cet atelier du BPA se distingue des autres programmes, surtout par le fait que les participantes et participants apprennent par l'expérience.

2. Recommandations concernant l'organisation pour la «Remorque ceinture de sécurité»

Conditions extérieures

Caractéristiques de la Remorque ceinture de sécurité:

l 200 cm x h 230 cm x p 600 cm / 2 x 100 cm, poids: 1300 kg

Le module nécessite une prise 230 V et doit par ailleurs être sécurisé par 16 A.

Le module peut, si nécessaire, être installé à l'extérieur, mais impérativement à l'abri du mauvais temps.

La Remorque ceinture de sécurité peut être utilisée comme stand ou comme un module complémentaire en combinaison avec l'atelier de prévention «Alcool au volant» ou «Priorités et questions juridiques dans la circulation routière».

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Idéalement les groupes ne devraient pas dépasser 16 personnes, la durée dépendra du nombre de participantes et participants (entre 15 et 30 minutes).



Tarifs et contact

Liste des tarifs

Ces coûts ne s'appliquent pas aux ateliers «La maison sûre» et «Escape room mobile».

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450	CHF 450	CHF 450
Encadrement par le BPA (800 francs par jour)	CHF 800	CHF 1600	CHF 3200
Total	CHF 1250	CHF 2050	CHF 3650

Liste des tarifs pour «La maison sûre» et «Escape room mobile»

Tarif pour les entreprises	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 800	CHF 800
Encadrement par le BPA (800 francs par jour)	CHF 1600	CHF 3200
Total	CHF 2400	CHF 4000

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées.

Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50 % sur le tarif ci-dessus.

Contact

BPA

Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises

Tél. +41 31 390 22 66

t.iseppi@bpa.ch

bpa.ch/ateliers-de-prevention



Le BPA s'engage pour votre sécurité.

Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.